



Collège Immaculée Conception

# Golf



Le **Collège Immaculée Conception** dispose d'une section **GOLF** en partenariat avec l'Ecole de Golf de Biarritz.

- Les cours ont lieu,

**Le Mardi 15h30 à 17h**

**et le Vendredi de 15h30 à 17h30**

Aux Golfs d'Illbarritz ou du Phare  
Hors VACANCES SCOLAIRES et JOURS FÉRIÉS  
**- du 6 Octobre 2026 au 25 Juin 2027-**

- L'activité est prise en charge sur le site par un **moniteur diplômé d'Etat**, M. Yann CANEZIN. Il est souhaitable que les élèves aient déjà un niveau de pratique, mais pour les **débutants** ou tout **renseignement concernant l'école de Golf**, il sera nécessaire de contacter directement M. Canezin afin de voir avec lui les conditions d'admission. (Yann CANEZIN : 06.80.70.16.89.)

- Les élèves peuvent se munir de leur propre matériel, à défaut du matériel pourra être mis à leur disposition.

- Conditions financières :

> Le montant de la cotisation annuelle s'élève à **220€**.

> A cette cotisation, s'ajoute celle destinée à l'Ecole de Golf à laquelle les élèves devront obligatoirement être licenciés (Golf d'Illbarritz) : **435€**.

> Les démarches administratives et les règlements se feront directement entre les familles et l'école de Golf.

- Les élèves devront également obligatoirement être licenciés de l'**UNSS** (Union Nationale du Sport Scolaire) et pourront bénéficier des activités sportives organisées les mercredis après-midi dans le cadre de l'AS (formulaire d'adhésion + 20€ à remettre au collège).

- Les élèves inscrits à la section bénéficient d'horaires aménagés et peuvent quitter le collège à 15h25 les mardis et vendredis.

- Il revient aux familles de s'organiser pour véhiculer les élèves entre le collège et les sites de Biarritz (Co-voiturage possible).

Pour finaliser votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir récupérer un **dossier d'inscription** et le remettre au collège avant le **vendredi 26 juin 2026**.